



Menthonnex au Temps Présent

Automne 2013

SOMMAIRE

TRAVAUX

- Les derniers travaux

VIE PRATIQUE

- Fête des écoles
- Des changements à l'école
- Cantine et garderie

ENVIRONNEMENT

- Projet de territoire du Plateau des Bornes

DU COTE DE NOS CHAMPIONS

- Connaissez-vous Dune ?

VIE ASSOCIATIVE

- Club des Bornains du 3ème
- Chris Forme
- APE Menthonnet Villy

VIE MUNICIPALE

- Au fil des conseils municipaux

URBANISME

- Enquête publique du SCOT

LES MENTHONNETAIS FONT LA FÊTE

- Une fête au village réussie

LOISIRS

- Agenda loisirs

INFOS PRATIQUES

- Etat civil
- Contacts mairie

Le mot du maire

Vivre ensemble à Menthonnet

Depuis un certain temps, notre village est victime d'une recrudescence de vols et d'actes d'incivilité voire même de vandalisme, de détérioration du mobilier urbain et de dégâts sur les bâtiments.

Ces actes délictueux se matérialisent par la présence régulière de tags sur les bâtiments communaux, de caillassage de vitres et particulièrement ceux de l'église ; de vols et détériorations de panneaux de signalisation routière (on n'a pas trouvé mieux que de dérober le panneau d'entrée d'agglomération) et également la floraison d'inscriptions fantaisistes et de revendication sur les chaussées...

Dans le même registre, les plateformes d'ordures ménagères et leurs abords regorgent de plus en plus d'objets qui devraient être déposés par leurs propriétaires à la déchetterie. L'étang de Mouille Marin n'est pas épargné avec des troncs d'arbre jetés dans l'eau, les panneaux de signalisation détériorés et des ordures ménagères qui s'amoncellent régulièrement quand ce n'est pas des voitures brûlées !

Dans un domaine différent, les véhicules à moteur avec un échappement libre se multiplient et sillonnent champs et chemins ruraux, troublant la tranquillité de chacun.

Ce comportement n'est certes pas propre à notre commune mais il témoigne d'une évolution regrettable des mentalités et d'un laxisme qui n'est pas sans incidence sur la dépense publique et qui se traduira inévitablement par une augmentation des impôts locaux.

Nous réfléchissons aux moyens à mettre en œuvre pour enrayer ces incivilités ; les forces de l'ordre seront appelées à multiplier leur présence et, si la situation perdure, nous pourrions être amenés à mettre en place un dispositif de vidéo surveillance.

Il serait désolant d'en arriver là dans un village comme le nôtre où nous nous efforçons depuis toujours d'améliorer les infrastructures et le cadre de vie de tous.

Il appartient à chacun de veiller à respecter les règles élémentaires de la vie commune et si nécessaire de le rappeler à ceux qui ne le font pas. Le respect, ça change la vie.

Suite en dernière page.

« Menthonnet au Temps Présent »

Lettre d'information trimestrielle éditée par la Mairie de Menthonnet-en-Bornes
Rédaction : Laure BECHADE – Sandrine BOCHET – Jocelyne BORNE – Guy DEMOLIS
Serge RAGAZZONI – Bernard SAILLANT – Emmanuel TISSOT
Mairie - 74350 Menthonnet-en-Bornes

Envoyez vos informations à communication@menthonnet-en-bornes.fr

Retrouvez les comptes-rendus
du Conseil Municipal
et les infos communales
sur le site internet du village :
www.menthonnet-en-bornes.fr

Les derniers travaux réalisés sur la commune

**Le dire c'est bien,
le faire c'est
encore mieux.**

Tout au long de l'année, la commune réalise des travaux et aménagements destinés à améliorer notre cadre de vie. Nous vous proposons un tour d'horizon.

Voirie et réseaux

- Renouvellement du réseau d'eau potable des Petits Pierres par l'entreprise GOJON, financé par la CCPC et subventionné par le SMDEA (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement).
- Mise en souterrain des réseaux électriques, téléphoniques, restructuration de l'éclairage public réalisés par les entreprises ETDE et GOJON, financés par la commune et subventionnés par le SYANE.

- Mise en place de containers à ordures ménagères (semi-) enterrés :
2 aux Petits Pierres par l'entreprise GOJON;
5 au chef-lieu par l'entreprise BRAND.
- Création d'un nouvel abribus et sécurisation de l'arrêt de bus des Petits Pierres. Financement par la CCPC et la commune.



Les Petits Pierres



Abribus des Petits Pierres et container à ordures ménagères

- Aménagement du carrefour des Petits Pierres effectué par les entreprises Eiffage et Maulet financé à 75% par le Département et 25% par la commune.



Rond-point des Petits Pierres le 3 octobre 2013



Rond-point des Petits Pierres le 1er novembre 2013



Rond-point des Petits Pierres le 3 octobre 2013



Rond-point des Petits Pierres le 1er novembre 2013

- Mise en souterrain des réseaux secs et modernisation de l'éclairage public de Chez Bonier effectuées par l'entreprise ETDE sous maîtrise d'ouvrage du SYANE.
- Programme d'entretien de la voirie en enrobage ainsi que le regoudronnage de la route de Chez Bonier et le prolongement du chemin de Chez Gâtillon confiés à l'entreprise EIFFAGE.
- Travaux de consolidation, de busage, de remblaiement du ruisseau de Morges à l'entrée du chef-lieu confiés à l'entreprise MAULET.



Busage du ruisseau de Morges à l'entrée du chef-lieu



Busage du ruisseau de Morges à l'entrée du chef-lieu



Busage du ruisseau de Morges à l'entrée du chef-lieu

Prochainement

- Goudronnage et sécurisation de la route des Petits Pierres en direction de Villy confié à l'entreprise COLAS sous maîtrise d'ouvrage communal.
- Renforcement et bouclage du réseau électrique moyenne tension du Vernet (Arbusigny) à La Rippaz, travaux effectués par l'entreprise SOBECA sous maîtrise d'ouvrage d'ERDF.
- Traitement par UV du réservoir de La Rippaz sous maîtrise d'ouvrage de la CCPC (sous réserve de la régularisation des droits de passage).

Bâtiments

- Réfection des sols des locaux péri-scolaires (garderie et relai des assistantes maternelles) confiée à l'entreprise BIAGGINI.
- Remplacement des vitres de l'église, victimes d'actes de vandalisme, par l'entreprise Miroiterie de Savoie.



Remplacement des vitres de l'église

- Nettoyage des graffitis effectué sur les bâtiments communaux et le mobilier urbain ainsi que travaux de peinture réalisés par Annie MERLIN.



Annie Merlin, pinceau en main

- Equipements informatiques de la cantine et de la garderie par Mickaël BAF COP.

Des changements à l'école

Au vu des effectifs par niveau, l'organisation des classes a été modifiée lors de la rentrée scolaire de 2013. Il n'a en effet pas été possible de maintenir un seul niveau dans les 5 classes de Menthonnex. L'équipe d'enseignants a enregistré divers changements au gré des départs et des arrivées :



Maternelles :

Petite section – moyenne section : Mme Dupenloup

Petite section – grande section : Mme Dubois

Moyenne section – grande section :

Mme Berberat et Mme Martinand

Primaires :

Cours préparatoire – cours élémentaire 1 :

M. Marcussy et M. Desrues

Cours préparatoire – cours élémentaire 1 :

Mme Fougeras et Mme Lavorel

Les enseignantes des classes de maternelle sont secondées par les ATSEM Mme Chamot, Mme Lucien et Mme Theunissen ainsi que par deux assistantes de vie scolaire, Mme Beaudoin et Mme Dubreuil.

La direction de l'école reste assurée par Pascal Marcussy, assisté en secrétariat par Claire Tissot.

Cantine et garderie : nouvelle organisation

La cantine et la garderie ont repris une activité intense dès la rentrée scolaire. Comme l'an passé, nous constatons une augmentation des enfants fréquentant ces deux activités : en moyenne 30 enfants le matin et 40 le soir à la garderie. Quant à la cantine, nous accueillons 80 enfants en moyenne...

L'accueil est assuré par Mme Fabienne Bossez, Mme Stéphanie Tranchant, Mme Nadège Crosset, M. Rémi Tissot et Mme Elise Cruz.

Rappelons que la cantine et la garderie sont gérées par une association et un comité composé de représentants de la commune et de l'Association de Parents d'Élèves. Son activité est soutenue financièrement par la commune.

Un nouveau programme de gestion a été mis en place, il devrait faciliter le fonctionnement et éviter les erreurs constatées l'an passé.



Mme Crosset - Mme Bossez - Mme Tranchant

Rythmes scolaires : réflexion sur la mise en place

Comme chacun le sait la réforme des rythmes scolaires doit être mise en place pour la rentrée 2014. Cette réforme vise avant tout à une meilleure répartition du temps de l'enfant durant la semaine. Concrètement, cela signifie un allègement du temps scolaire durant les journées pleines et une demi-journée supplémentaire le mercredi matin. Hormis l'aspect financier, la mise en oeuvre est délicate dans les communes rurales. Les bonnes intentions se heurtent à la réalité des horaires de transports scolaires qui ne seront pas modifiés.

Une commission a été mise en place par la communauté de communes du pays de Cruseilles et des contacts entrepris avec l'inspecteur de l'éducation nationale afin d'envisager les alternatives possibles. Dans la réalité, une diminution du temps scolaire de 45 minutes par jour devra être appliquée au moment de la journée jugé le plus favorable. La décision finale de l'organisation est actuellement du ressort de la commune puisque le périscolaire n'est pas une compétence intercommunale. Pour Menthonnex et Villy le Bouveret le groupe de travail devra reprendre sa réflexion et faire des propositions avant la fin de l'année 2013. Affaire à suivre...



Crédit photo : Cath. F.



Crédit photo : Cath. F.



Le spectacle de fin d'année des écoles de Menthonnex et Villy fut suivi d'une petite surprise réservée à Cathy Monnet avant de se poursuivre par une soirée proposée par l'APEMV; un bien agréable moment pour cette fin d'année scolaire ! Avant trois mois d'été !



Crédit photo : Cath. F.



POMPIERS

Tél. 18
Tél. 112

GENDARMERIE

Tél. 17 ou 04.50.44.10.08
Fax : 04.50.44.97.85

SPA

Refuge : Le Penet - 74270
MARLIOZ
Tél. 04.50.77.82.40

Frontaliers : faites-vous connaître...



Si vous travaillez sur Suisse et afin de procéder à la mise à jour annuelle de la liste des frontaliers, nous vous prions de communiquer une copie de votre permis de travail.

Si vous êtes double national ou suisse, veuillez nous fournir votre date de naissance ainsi que le nom et l'adresse de votre employeur.

Vous pouvez nous faire parvenir ces informations :

- en le mettant dans la boîte aux lettres de la mairie,
- par fax : 04.50.68.27.35,
- par mail : accueil@menthonnex-en-bornes.fr

Nouveaux habitants

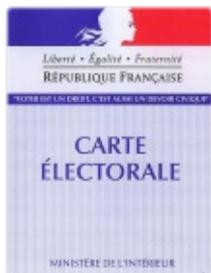
Nous invitons les nouveaux habitants à se rendre en mairie dès leur arrivée dans la commune pour se faire connaître et effectuer les démarches administratives (recensement des enfants à scolariser, frontaliers, inscription sur les listes électorales).

Le maire se rend disponible le samedi (Tél : 06.68.39.12.73) pour présenter la commune.

Prochaines élections

- **23 et 30 mars 2014** : Municipales
- **25 mai 2014** : Européennes

Inscription sur les listes électorales



Afin de pouvoir prendre part aux élections municipales et européennes de l'an prochain, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune **avant le 31 décembre 2013**.

Pour s'inscrire, il faut justifier d'un domicile réel dans la commune ou y habiter depuis 6 mois au moins ou justifier de la qualité de contribuable au titre des contributions directes communales depuis au moins 5 ans.

Sont considérés comme électeurs tous les nationaux français et européens résidant en France, âgés de plus de 18 ans et jouissant de leurs droits civiques et politiques.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

268 route du Suet - 74350 Cruseilles

Tél. : 04.50.08.16.16

Fax : 04.50.08.16.20

Email : ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Site internet :

<http://www.ccpaysdecruseilles.org/>

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Relais Assistantes Maternelles

126 avenue des Ebeaux - 74350 Cruseilles

Tél. : 04.50.32.38.78

Crèche / Halte Garderie

Brin de Malice

126 avenue des Ebeaux - 74350 Cruseilles

Tél. : 04.50.64.02.53

DECHETTERIE

Horaires d'ouverture :

Du 1er novembre au 31 mars :

- du lundi au vendredi
de 13h30 à 18h00

- le samedi

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Du 1er avril au 31 octobre :

- du lundi au vendredi
de 13h30 à 18h30

- le samedi

de 8h00 à 12 h00 et de 13h00 à 18h00

Tél. : 04.50.32.16.30

Travaux sur la Route Départementale N°3

Afin d'améliorer le réseau électrique de moyenne tension et de limiter les pannes de secteur, ERDF réalise des travaux souterrains de bouclage de la HTA entre Arbusigny et Menthonnex.

En conséquence, la circulation sera réglementée et perturbée sur la RD3 entre La Rippaz et le Verney pendant une période d'environ un mois.

Il est fortement conseillé d'emprunter d'autres itinéraires pour rejoindre l'agglomération annemassienne.

Enquête déplacements

Quels sont les besoins en déplacements des habitants de la région Rhône-Alpes ? Comment adapter au mieux les services de transport à l'échelle régionale ?



La Région Rhône-Alpes, en partenariat avec l'Etat, mène une enquête sur les déplacements afin de mieux connaître les pratiques de mobilité des habitants, tous modes de transport confondus.

Cette enquête, opération nouvelle à l'échelle régionale, permettra d'adapter au mieux l'organisation des transports régionaux et d'encourager les pratiques d'éco-mobilité.

Cette opération s'échelonne sur trois années. Ce sont au total près de 37.000 habitants qui seront interviewés sur leurs déplacements quotidiens.

L'ensemble du territoire de Rhône-Alpes, soit les 8 départements qui le composent (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute Savoie), est concerné.

La première année de l'enquête s'est déroulée du 15 octobre 2012 au 30 avril 2013 et 12.300 personnes ont été interrogées avec succès. La 2ème vague aura lieu cette fois-ci du 4 novembre à fin avril 2014, et vise le même nombre de personnes. Après information préalable par courrier, les personnes seront contactées par téléphone, du lundi au samedi en fin de journée. La société AlyceSofreco reste le prestataire pour cette enquête.

La Région Rhône-Alpes vous remercie du meilleur accueil que vous voudrez bien réserver à cette opération.

Règles de bon voisinage à respecter

La vie en société suppose le respect de certaines règles de « savoir-vivre », dont beaucoup sont dictées par le bon sens et un élémentaire civisme : respect des autres, respect des espaces publics et privés...

Dans certains cas, des arrêtés préfectoraux ou municipaux sont là pour rappeler qu'en matière d'environnement et de cadre de vie, les négligences ne sont pas tolérables et qu'elles peuvent même faire l'objet de sanction.

La réglementation sur le bruit repose sur l'arrêté préfectoral n° 324DDASS/2007, complété par l'arrêté municipal n° 09/2010. Ses principales règles peuvent être résumées ainsi :

- Dans les propriétés privées, tout bruit gênant de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Halte aux idées reçues ! Ce n'est pas l'heure qui fait l'interdiction, c'est la puissance, la durée et éventuellement la répétition qui est sanctionnable : chacun a le droit de vivre en paix, même avant 22 h !
- Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h à 20h.

En dehors de ces heures, leur emploi est strictement interdit, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Les travaux de chantiers publics ou privés susceptibles d'être source de nuisances sonores pour le voisinage sont interdits:

- tous les jours de la semaine de 20h à 8h,
- toute la journée des dimanches et jours fériés.

exceptées les interventions en urgence pour nécessité publique.

Le stationnement ou l'arrêt prolongé de tout véhicule ne doit pas être source de nuisances sonores pour le voisinage.

Enfin, la présence d'épaves polluant l'aspect visuel du paysage est également pros crit.

L'hiver approche...

Les feuilles qui tombent... nous rappellent que la période hivernale ne va pas tarder à démarrer et c'est, pour un certain nombre d'entre nous, un mauvais moment à passer.

Il n'est pas vain de rappeler à l'ensemble des automobilistes qu'il est indispensable sur le Plateau des Bornes de s'équiper de pneus neige.



Sur notre commune où l'habitat est très dispersé, le déneigement est assuré par :

- l'entreprise DESBIOLLES pour le compte du département sur la voirie départementale :
 - la RD 27 (direction Cruseilles / La Roche)
 - la RD 3 (direction Les Petis Pierres / Annemasse)
- l'entreprise JACQUEMOUD sur les routes communales qui desservent les hameaux des Petits Pierres, de Chez Péguin, de Chez Sac de Vin, de la Reculaz, de Tracafond, de Bastaly, de Chez Les Maîtres et de Chez Trosset.
- l'employé communal sur le reste de la commune :
 - le Chef-Lieu et les bâtiments communaux
 - le Clos Bellevue et Chez Bonier
 - le Murger
 - Margolliets, la Rippaz, Chez Gatillon
 - Labrisée et la Côte

C'est également le cantonnier qui assure le salage avec discernement, conformément aux prescriptions relatives au grenelle de l'environnement.

Il est rappelé que pour faciliter les opérations de déneigement il est indispensable de ne pas garer les véhicules sur les accotements des voies et des chemins (des deux côtés).



Il appartient à chaque propriétaire de prévoir suffisamment de places de parking et d'en assurer le déneigement, voire en cas d'impossibilité d'utiliser les places de stationnement public pour une durée limitée.

Pour permettre une bonne distribution de votre courrier, nous vous invitons à dégager la neige devant votre boîte aux lettres pour qu'elle soit facilement accessible par le facteur.

Enfin, nous vous invitons à profiter des derniers beaux jours d'automne pour tailler les haies et arbres qui longent et surplombent la voirie publique afin de ne pas gêner la bonne marche du déneigement.



Crédit photo : Alexander Finger

Projet de territoire du Plateau des Bornes



Un projet de territoire, porté administrativement par le Syndicat Mixte du Salève, est en cours de construction sur le plateau des Bornes.

Asters, missionné par le Conseil Général de Haute-Savoie, a pour mission d'accompagner techniquement la mise en place de ce projet.



La réflexion est menée sur trois axes:

- Axe 1 : La préservation des espaces naturels remarquables (préservation des espèces et habitats remarquables, restauration et entretien des marais...)
- Axe 2 : Le maintien des paysages et de la nature « ordinaire » (maintien du réseau bocager et des corridors écologiques...)
- Axe 3 : La valorisation du patrimoine naturel et culturel (matérialisation d'une identité commune, accueil du public, sentier...)

Un diagnostic préalable à la construction du programme d'actions a été réalisé sur la base des connaissances existantes.

DU CÔTÉ DE NOS CHAMPIONS

Connaissez-vous Dune ?

Début octobre, Dune, du « Gaec La Brisée », a participé, avec quatorze autres vaches de Haute-Savoie, au « Sommet de l'Élevage 2013 » à Clermont-Ferrand.

Ce salon professionnel, réservé à l'élevage, comporte le « Concours national de la race Montbéliarde » qui a lieu tous les quatre ans (d'autres races concourant les autres années).

Des « pré-sélections », ayant pour critères la morphologie et un minima de production de lait, permettent de choisir les vaches qui auront l'honneur de se présenter au concours.

Dune concourrait dans la catégorie adulte, section « Vaches en troisième lactation âgées de plus de cinq ans ». Elle est arrivée deuxième de sa section sur onze concurrentes.

Félicitations aux Dubouchet qui ont également entrepris l'agrandissement et la modernisation de leurs bâtiments d'exploitation.



Club des Bornains du 3ème



Une quinzaine d'adhérents, hommes et femmes, se retrouvent tous les mardis après-midi dans la salle de la Mairie à Menthonnex-en-Bornes pour jouer à différents jeux : belote, rummikub, triominos, scrabble, et pour certaines dames, le tricotage et échange de bonnes recettes.

Dans un premier temps, les communes de Menthonnex-en-Bornes et Villy-le-Bouveret avaient créé un club du 3ème âge et, suite à l'Assemblée Générale d'avril 1991, il a été décidé l'intégration des anciens de Vovray et du Sappey, le club est devenu « Club des Bornains du 3ème ».



L'après-midi se termine par un goûter et quelques pâtisseries.

Au cours de l'année, nous organisons un LOTO, une sortie d'une journée au printemps, un pique-nique aux Dronières au mois de Juillet et un repas pour la reprise en septembre.



Contact :
Jocelyne BORNE
Tél. 04 50 45 76 15

Chris Forme



Les cours de gym cette année ne sont plus sous la responsabilité de l'ACSB mais directement sous celle de Chris Forme.



Les cours ont repris le 16 septembre, dans la joie et la bonne humeur.

Le programme des activités est disponible sur le site de la commune : <http://www.menthonnex-en-bornes.fr/vie-associative/gym-et-zumba-fitness/>



Contact :
Christel LAURET
christel.lauret@live.fr

APE Menthonnex-Villy

L'Association de Parents d'Elèves de Menthonnex et Villy a pour objet de contribuer financièrement aux sorties des écoles de Menthonnex et de Villy, en participant à des événements et en mettant en place des initiatives tout au long de l'année.

Le 4 octobre dernier s'est déroulée l'**Assemblée Générale** de l'APE-MV.

Election du nouveau bureau :



Présidente : Sophie ARNAUD

Co-présidente : Myriam LE PALLEC

Comptable : Mélanie THERIEN

Trésorière : Aurélie CHRISTIN-BENOIT

Secrétaire : Isabelle PAILLARD

Chargée de communication : Laure BECHADE

Membres actifs :

Delphine SURGOT, Alain RAVEL, Laurence DUBOUCHET, Yannick BOUCHET, Fabien VALAT, Cédric GAVARD.

Bilan financier :

Certaines actions ont moins bien fonctionné et ne seront pas reconduites comme les chocolats de Noël. De nouvelles actions seront inscrites au calendrier 2013/2014.

Budget 2013 – 2014 : 11 722 €

Une dotation exceptionnelle de 50 € sera donnée aux enfants du cycle qui part en sortie (le cycle 3 cette année).

La part donnée systématiquement à chaque enfant, qu'il parte ou non, est de 40 € par an (APE : 23 € et mairie : 17 €).

Calendrier d'actions prévisionnel :

Fruit d'une réunion le 10 octobre avec des parents bénévoles, huit actions sont au programme dont deux nouvelles !

Fleurs d'automne

NOUVEAU

→ Vente de sapins de Noël et vin chaud

Vente de brioches et galettes

NOUVEAU

→ Vente de tartiflette à emporter

Tombola lapin de Pâques

Mobymytic

Fleurs de printemps

Fête de l'école

D'autres idées ont émergé : bourse aux vêtements, vente de vin, Kid's party : barbabapa, crêpes, Course des jeunes à Annecy : mi-avril, crêpes,

Vous avez une idée et/ou souhaitez rejoindre l'équipe organisatrice sur une ou plusieurs actions ?

Contactez l'APE à
apementhonnexvilly@gmail.com



Rendez-vous le 7 décembre
pour la vente de sapins
et le vin chaud !

Au fil des conseils municipaux

Principaux sujets débattus depuis le début de l'année

- Approbation des comptes administratifs et vote du budget ainsi que des taux de fiscalité.
- Rapport d'activités sur les actions de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et du Syndicat des Energies de Haute-Savoie.
- Négociations avec France Télécom pour le déploiement de la fibre optique jusqu'au chef-lieu.
- Réclamations auprès d'ERDF au sujet du développement des coupures électriques et négociation d'un programme de mise en souterrain des lignes de moyenne tension.
- Négociations avec le Conseil Général pour le recalibrage de la RD27 et la traversée du creux des Lanches.
- Signature d'une convention avec le Département pour la sécurisation du carrefour des Petits Pierres et l'aménagement d'un giratoire.
- Demande de subvention au conseiller général sur les fonds frontaliers.
- Mise en œuvre du renouvellement des réseaux humides (avec la CCPC) et mise en souterrain des réseaux secs des Petits Pierres (avec le SYANE).

- Modernisation et réorganisation de l'arrêt de bus des Petits Pierres ainsi que le remplacement des containers d'ordures ménagères par du semi-enterré.
- Négociation avec la SA Mont-Blanc pour la construction d'un programme de 12 logements à loyer modéré au chef-lieu.
- Projet de territoire et de protection du Plateau des Bornes.
- Convention de participation au centre de loisirs de Cruseilles.
- Convention de mise à disposition avec l'association de cantine-garderie
- Avis du conseil municipal sur des modifications de compétences de la CCPC (économie et tourisme) ainsi que sur la répartition des sièges au sein du futur conseil communautaire.
- Débats concernant la défense incendie, les évolutions du droit du sol, de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale, de la refonte des instructions des permis de construire et de la réforme des rythmes scolaires.
- Attribution du marché d'enrobage et de sécurisation de la route des Petits Pierres à l'entreprise COLAS.

URBANISME

Enquête publique du SCOT

Comme vous le savez, notre commune est soumise au Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien appelé SCOT qui définira les orientations d'urbanisme de notre territoire pour les 20 prochaines années et auxquelles nos collectivités seront tenues à se conformer dans un proche avenir.

Le projet, dont un exemplaire est consultable en mairie ou sur le site www.scot-bassin-annecien.fr, est soumis à l'enquête d'utilité publique du 18 novembre au 20 décembre 2013 avec 7 lieux de permanences dont Cruseilles au siège de la CCPC :



où il sera possible de rencontrer le commissaire enquêteur et de consigner vos remarques sur le registre d'enquête publique.

Compte tenu des conséquences sur l'évolution du plan d'urbanisme, il est fortement recommandé de faire part de vos remarques.

- le jeudi 5 décembre de 14H à 17H
- le jeudi 19 décembre de 9H à 12H

Une fête au village réussie...

Les 10 et 11 Août derniers, (jour de la St Laurent: Patron de l'église de Menthonnex), s'est déroulée la traditionnelle fête du village.

Les festivités ont débuté le samedi soir avec l'incontournable "bal disco" qui a réuni pas moins de 700 convives autour du thème "le Mexique".



Le dimanche a tenu également toutes ses promesses puisque le repas de midi a permis à bon nombre d'habitants du plateau des Bornes de se retrouver pour l'occasion.

L'après-midi, diverses attractions étaient proposées : activités ludiques, château gonflable et jeux en bois pour les enfants, en passant par "le lancé de botte" et l'indomptable taureau mécanique pour les plus téméraires.

En fin de soirée, après que le snack ait été dévalisé en tapas (mexique oblige) et autres côtelettes, frites et godiveaux, ce rendez-vous multigénérationnel s'est terminé dans la bonne humeur par une soirée "année 80".

Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette belle fête et vous dit à l'année prochaine !!

QUIZZ

A qui appartiennent ces jambes ?

Envoyez vos réponses à
communication@menthonnex-en-bornes.fr
ou dans la boîte aux lettres de la mairie !



Fête des voisins Chez Bastaly

Cette année encore, à l'initiative de Mélanie Thérien, la traditionnelle fête des voisins dans le hameau de « Chez Bastaly » s'est déroulée le samedi 7 septembre à partir de midi pour se prolonger tard dans la soirée.

La gracieuse mise à disposition de l'atelier de charpente d'Hervé Démolis nous a permis de s'affranchir des aléas d'une météo très capricieuse. Autour d'une broche préparée par notre hôte, nous avons découvert de nouveaux visages, témoignant ainsi des importants mouvements de populations qui animent désormais notre hameau.

Un petit retour dans le passé l'après midi, autour de traditionnels jeux en bois, nous ont permis de mélanger les générations autour de joutes amicales mais néanmoins passionnées.

Encore un grand merci à Mélanie pour cette initiative qui nous offre au moins une fois l'an, l'occasion de partager un agréable moment.



Faites-nous part de la vie de vos hameaux
communication@menthonnex-en-bornes.fr

Programme des actions de l'APE Mentonnex-Villy

Vente de sapin de Noël

Samedi 7 décembre
Devant la salle de
Menthonnex



Marchés de Noël

Marché de Noël de Cruseilles 30 novembre et 1er décembre

Samedi de 11h à 19h, dimanche de 10h à 18h.
Gymnase des Ebeaux.



Marché de Noël traditionnel où chaque visiteur peut y trouver son bonheur : des objets de décorations pour le sapin (boules de Noël, guirlandes...) ou pour la table de Noël, des idées cadeaux et bien d'autres choses encore.

De nombreuses animations sont au programme :

- Arrivée du Père Noël en hélicoptère et présence les 2 jours.
- Maquillage gratuit pour les enfants.
- Les enfants pourront déposer leurs courriers dans la boîte aux lettres du Père-Noël.
- Animation musicale et/ou animations déambulatoires pour tous.

Marché de Noël Allonzier 21 et 22 décembre

Samedi 14h - 20h, Dimanche 10h - 18h.
Salle polyvalente d'Allonzier.

Au programme :

marché de créatrice en intérieur, marché artisanal en extérieur, arrivée du Père Noël à 16h, vin chaud, crêpes, feux d'artifices le samedi soir et concert en l'église d'Allonzier le dimanche soir à 18h.

Idées sorties

En Pays de Fillière

Marché des producteurs de terroirs
Dimanche 17 novembre
De 10h à 17h à Groisy

Découverte des produits des terroirs et artisanaux, élaborés par des professionnels passionnés. Animation, repas, buvette.

En Pays du Salève

9èmes rencontres autour des Vergers Traditionnels des
Pays du Salève et du Vuache - Samedi 23 novembre

De 10h à 17h, espace Ellipse à Viry

Venez participer aux ateliers pressage de fruits, formation à la taille pour tout connaître sur les vieux vergers. Un repas champêtre vous attend pour un moment convivial.

En Usse et Bornes

Salon du jeu, du jouet et de la maquette
Samedi 23 et dimanche 24 novembre

De 9h à 18h à la Balme de Sillingy (Salle Georges Daviet)

Exposition de maquettes et de modèles réduits, exposition d'arts plastiques, bourse aux jouets. Restauration sur réservation, buvette et petite restauration.



Avec les enfants



Hameau du Père Noël (St Blaise-Mont Sion)

C'est ouvert toute l'année et pendant les vacances de Noël, on réveille le père Noël !



Veillée d'hiver Mercredi 18 décembre

17h à la Maison du Salève. A partir de 5 ans

Venez profiter d'un cadre enchanteur au milieu des champs pour partager une soirée lecture en compagnie de Marinette, habitante des lieux. Un goûter vous attend pour finir cet fin d'après-midi.

Sur réservation, 6 € adultes / 6 € enfants (animation + goûter).



Atelier du géologue Vendredi 27 décembre

14h à la Maison du Salève. A partir de 6 ans

Fabrique ton fossile et deviens un connaisseur des pierres !
6 € sur réservation (un adulte accompagnant obligatoire et gratuit)

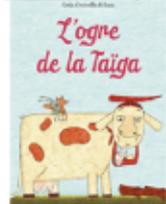
Retrouvez des idées de sorties avec les enfants dans le magazine RécréAmômes, édité par une Menthnalis, disponible à la mairie et au Fournil de Menthonnay.

Programme Cinébus Cruseilles



CRUSEILLES

LE CINEMA TOUT PRES DE CHEZ VOUS



L'OGRE DE LA TAÏGA VENDREDI
1^{er} Novembre
A PARTIR DE 4 ANS 17h00
Durée 52 mn



ILO ILO VENDREDI
1^{er} Novembre
De Anthony Cheng
Avec : Yann Yann Yeo, Tianwen Chen
Singapour 2013 - Durée 1h39
V.O. sous-titrée
Caméra d'Or - Cannes 2013 20h30



LA DERNIERE LICORNE VENDREDI
15 Novembre
Film d'animation de Arthur Rankin
USA/Royaume-Uni/Japon/RFA | 1982
Durée 1h32 17h00
A PARTIR DE 6 ANS



L'EXTRAVAGANT VOYAGE VENDREDI
15 Novembre
du jeune et prodigieux T.S. Spivet
De Jean-Pierre Jeunet
Avec : Kyle Catlett, Dominique Pinon
France - USA 2013 - Durée 1h45 20h30

Cinéma Itinérant des Pays de Savoie — 04.50.68.88.41 — <http://www.cinebus.fr>
Supporté par nos sponsors

Les soirées à thème de l'Auberge des Bornes

- | | |
|----------------------|---|
| Vendredi 15 novembre | Soirée Karaoké |
| Samedi 23 novembre | Soirée Salsa
avec Rosette Galucci |
| Vendredi 29 Novembre | Soirée Catherinette
A vos chapeaux
avec Objectif Nuit |
| Samedi 30 Novembre | Soirée Année 80 à aujourd'hui
avec Objectif Nuit |
| Samedi 7 Décembre | Soirée Pop Rock
avec Gin Fizz |
| Vendredi 13 Décembre | Soirée Blin Test et Année 80 |
| Samedi 14 Décembre | Soirée Celtique |
| Samedi 21 Décembre | On fête l'hiver
avec Objectif Nuit |
| Mardi 31 Décembre | Saint Sylvestre |

Pour toutes ces soirées pensez à réserver

Le mot du maire suite

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le rappeler, je souhaite vivement que chacun d'entre nous puisse s'épanouir librement à Menthonnex mais sans omettre le respect et l'attention dûs aux autres, comportement indispensable à toute vie collective apaisée et sereine.

Fort heureusement la vie de notre village c'est aussi le dynamisme du lien social et scolaire ainsi que les multiples actions de nos collectivités qui oeuvrent pour améliorer les infrastructures et notre cadre de vie. Je vous invite à parcourir dans ce flash infos les multiples réalisations parmi lesquelles l'important chantier des Petits Pierres qui est enfin en cours d'achèvement.

Certes, ces travaux nous ont semblé à tous interminables... mais, je suis sûr que demain les usagers et riverains des Petits Pierres apprécieront le renouvellement du réseau d'eau potable, l'installation de containers semi-enterrés, la mise en souterrain des réseaux secs, la modernisation de l'éclairage public, la sécurisation de la traversée du village et des arrêts de bus scolaire ainsi que le regoudronnage de la voirie jusqu'à la limite de Villy-le-Bouveret.

J'en profite pour féliciter et remercier les acteurs qui ont permis ces réalisations (entreprises, bureau d'études, services techniques) et nos partenaires financiers que sont la Communauté de Communes, le Département et le Syndicat des Energies.

Mais nous aurons l'occasion d'en reparler pour l'inauguration.

Avec mes sentiments dévoués
Guy DEMOLIS

Commémoration du 11 novembre



A l'occasion du 11 novembre, les communes de Menthonnex et de Villy organisent conjointement des commémorations en présence des anciens combattants et des écoliers.

Il s'agit là de se recueillir, de se souvenir et de sensibiliser les jeunes générations.

ETAT CIVIL

Naissances



- 6 mai 2013 AGASSANT Simon
- 14 mai 2013 HAY Isla
- 16 juillet 2013 RAFFIN Mattéo
- 22 juillet 2013 DEVAUX Cassandra
- 22 juillet 2013 DEVAUX Maxence
- 01 octobre 2013 DURAND Charlotte
- 02 novembre 2013 DURET Gabin

Mariages



- 27 juillet 2013 BRAND Aurélie & LUPKINS Yann
- 7 septembre 2013 KRIFFA Samantha & JEAN Cyril
- 14 septembre 2013 ROSSERO Edwige & SAILLANT Tristan

MAIRIE

Secrétariat de mairie :
Martine Brand



Ouvert au public
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

☎ 04 50 68 41 68 - Fax : 04 50 68 27 35
✉ accueil@menthonnex-en-bornes.fr
🌐 www.menthonnex-en-bornes.fr

LE MAIRE

Guy Démolis ☎ 06 68 39 12 73

Est en principe disponible en mairie
tous les matins, du lundi au samedi
(de préférence sur rdv).

LES ADJOINTS

Denis Brunet ☎ 06 64 17 82 91
Urbanisme et assainissement

Bernard Saillant ☎ 06 62 71 40 31
Ecole, cantine, garderie

Gilbert Henry ☎ 06 79 30 25 98
Bâtiments communaux

Serge Chamot ☎ 06 65 47 84 76
Voirie, réseaux, déneigement